

fait ; tels que seraient le serpage ou les abattis des bois, le fosseyage et autres travaux faits dans les marais ou les terres des prairies naturelles.

Les Colonnes 6 à 27 n'ont pas besoin d'explication.

---

TABLEAU No 4.

*Animaux vivants, Produits des animaux, Fourrures et Pelletteries.*

Colonnes 1 et 2 se rapportent au renvoi ordinaire au Tableau No 1.

- 102 Les entêtes de ce tableau ont trait à des choses si simples et si faciles à classer qu'il est inutile de donner d'explication spéciale sur aucune des trente colonnes qu'il contient, à l'exception des deux courtes remarques suivantes : le *fromage* et le *beurre de ménage*, mentionnés dans les colonnes 11 et 12, sont ici inscrits comme distincts du beurre et du fromage fabriqués dans les établissements industriels, Tableau No 2. En enregistrant la quantité de fourrures et de pelletterie, chez les sauvages, les énumérateurs auront soin de s'assurer qu'elles n'ont pas déjà été enregistrées chez les marchands ou traiteurs.

---

TABLEAU No 5.

*Marine, Pêcheries, Produits des forêts, Produits des Mines et Terres de Prairie.*

- 103 Ce tableau est peut-être le plus difficile à remplir de tous, conséquemment l'énumérateur ne saurait prendre trop de soin à l'étudier d'avance et à se mettre au fait des circonstances de sa localité. Il est divisé en cinq parties : "Marine," "Pêcherie," "Produits des Forêts," "Produits des Mines," et "Terres de Prairie."

Colonnes 1 et 2 sont pour le renvoi ordinaire au Tableau No 1.

*Marine et Pêcheries.*

- 104 Il faut remarquer que les cas sont nombreux en ceci, comme pour plusieurs des autres tableaux, dans lesquels une personne est concernée dans la partie du tableau relative à la *Navigation* et nullement dans celle qui a trait aux *Pêcheries* et *vice versa* ; le Tableau-Exemple indique la manière de faire les entrées.